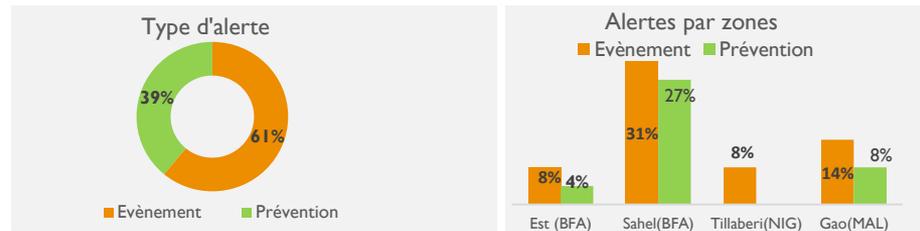


Le système d'élevage transhumant, pratique ancestrale au Burkina Faso et dans toute l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, faible pluviométrie, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers. Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, en partenariat avec le Réseau Bilital Maroobe (RBM) et la FAO, renforce les capacités des organisations pastorales dans le suivi des dynamiques des mouvements transhumants à travers la mise en place de l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool - TTT).

Le TTT est mis en place depuis octobre 2020 dans la région transfrontalière du Liptako Gourma (Kantchari et Seytenga au Burkina Faso, Tin-Akoff au Niger et Tessit au Mali). Il permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière avec le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Le TTT combine trois composantes, la cartographie, le comptage et l'alerte.

Le système d'alerte a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région transfrontalière des pays du Liptako Gourma, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **évènement conflictuel (alerte évènement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour le mois de Janvier 2021.

TYPES D'ALERTE



CONSEQUENCES DES ALERTES





SUIVI DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE (TTT) RÉGION DU LIPTAKO GOURMA (BURKINA FASO, MALI, NIGER) — ALERTES

TABLEAU DE BORD #2

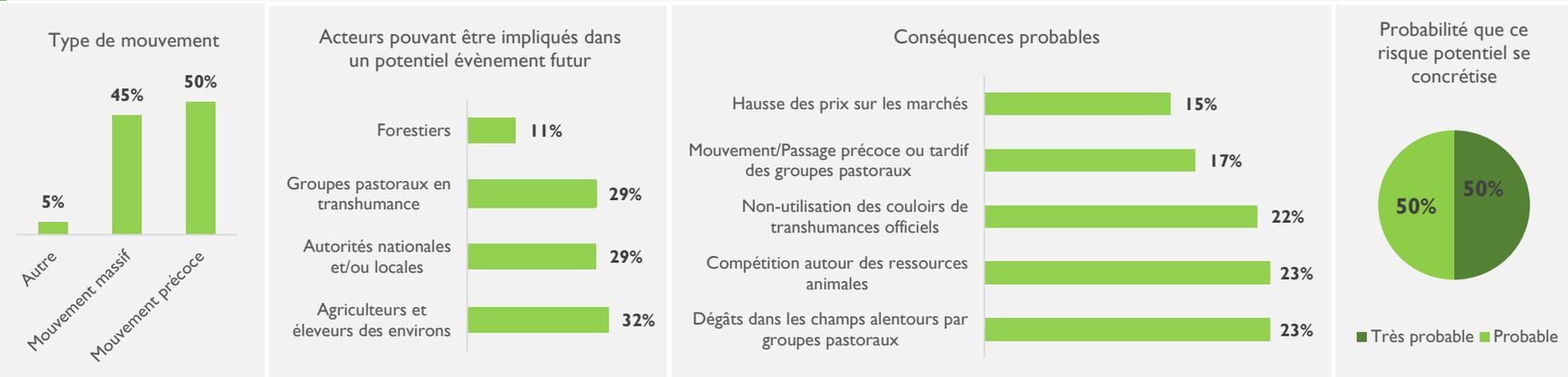
Collecte de données: Janvier 2021

Date de publication: Mars 2021

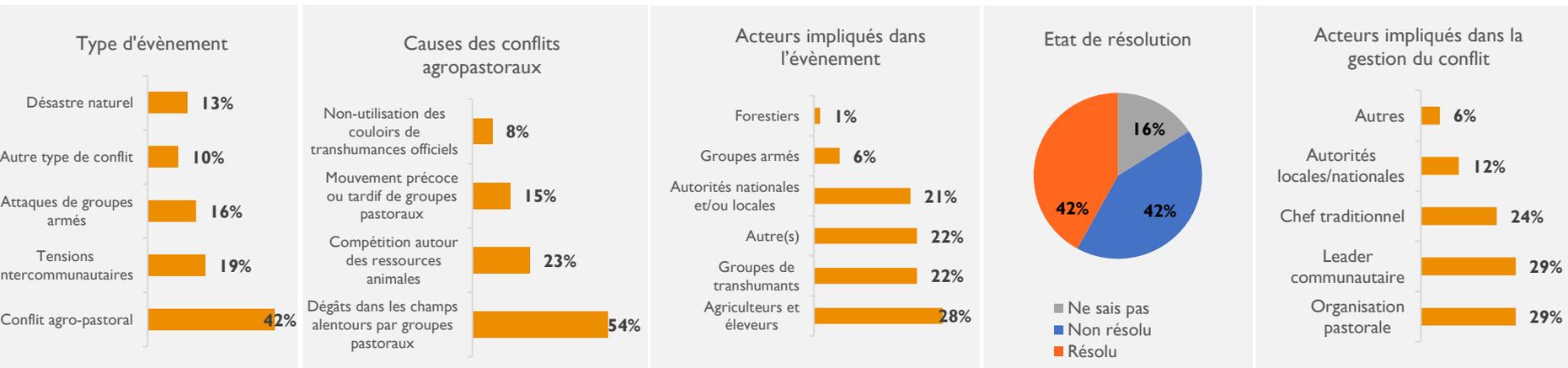
Pour ce qui concerne les alertes « préventions », de nombreux mouvements précoces ont été rapportés. Ils représentent 50 pour cent des alertes préventives enregistrées contre 45 pour cent de mouvements massifs. Selon les informateurs clés, ces mouvements peuvent entraîner des dégâts dans les champs, une compétition autour des ressources animales et une non-utilisation des couloirs de transhumance officiels. Ils peuvent également être à l'origine de conflits agro-pastoraux, des tensions intercommunautaires et autres types de conflits. Pour tous les mouvements observés, le risque qu'ils aient des conséquences néfastes est très probable à 50 pour cent. Par ailleurs, 56,50 pour cent de ces mouvements étaient frontaliers (13 pour cent au départ du Burkina Faso et à destination du Bénin, du Togo et du Niger; 30,44 pour cent en provenance du Niger et à destination du Burkina Faso, du Togo et du Bénin; 13% en provenance du Mali vers le Burkina Faso) et 43,50 pour cent étaient internes (26,08 pour cent au Burkina Faso et 17,39 pour cent au Mali)

Les alertes « évènements » reçues concernent principalement les conflits agropastoraux (42 pour cent). Ces derniers sont causés par les dégâts des champs suite au passage du bétail et de l'empiètement de champs agricoles sur des pistes réservées au passage du bétail. En outre les tensions intercommunautaires sont considérables (19 pour cent) et dues à une occupation des aires de pâturages par certains agriculteurs et une course au stockage du fourrage pour sa vente plus tard. A ce jour, 42 pour cent de ces évènements sont résolus avec l'implication considérable des organisations pastorales et des leaders communautaires.

ALERTES PREVENTIONS



ALERTES EVENEMENTS





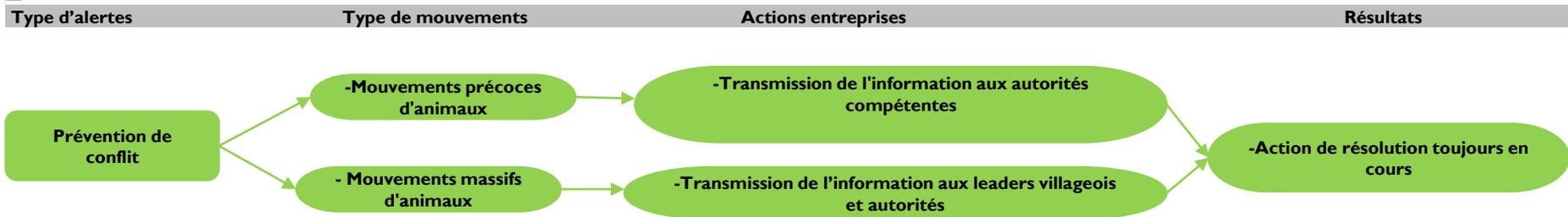
SUIVI DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE (TTT) RÉGION DU LIPTAKO GOURMA (BURKINA FASO, MALI, NIGER) — ALERTES

TABLEAU DE BORD #2

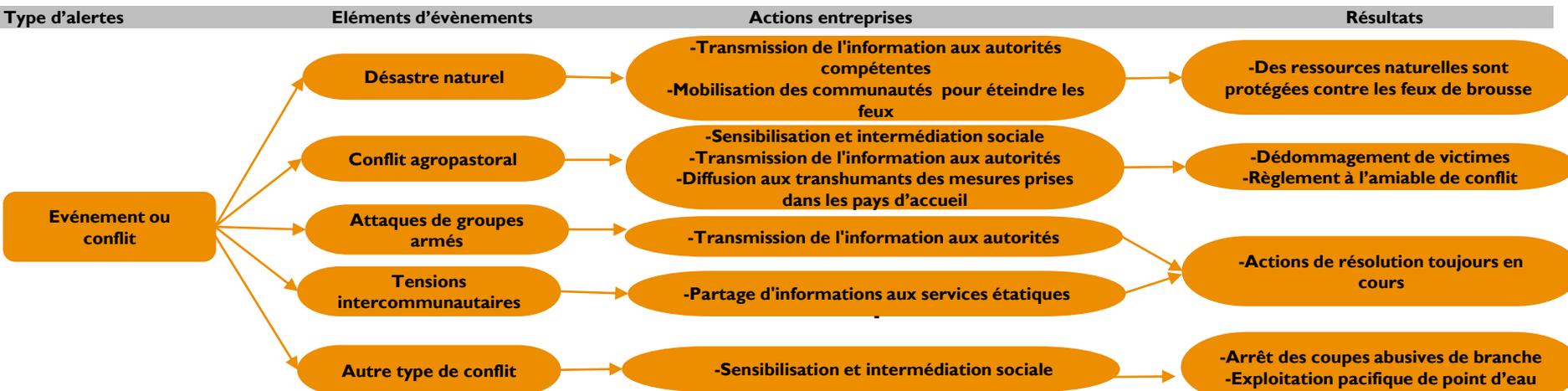
Collecte de données: Janvier 2021
Date de publication: Mars 2021

Suite à la transmission des alertes par les sentinelles et les enquêteurs aux points focaux des organisations pastorales du CRUS, RECOPA, AREN et TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou tension intercommunautaire imminent indiqué par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »



REPONSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako Gourma, le Burkina Faso (CRUS; RECOPA), du Niger (AREN) et du Mali (TASSAGHT) , à travers leurs différentes communautés à la base de **remonter l'information de danger convenablement et à temps aux autorités locales, aux leaders villageois et communautaires des communes d'intervention**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations inhérents aux conflits du genre. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont atténué les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par les dédommagements des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

En outre, des cadres de concertation et des mécanismes de gestion des conflits liés à la transhumance où sont d'office membres les acteurs déjà impliqués dans la gestion des alertes observées, optimiseront les réactions aux alertes. Ces mécanismes sont toujours en cours de dynamisation au Burkina Faso, au Mali et au Niger.



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)
Contact: bfinformationunit@iom.int displacement.iom.int/burkina-faso <https://dtm.iom.int>
<https://migration.iom.int>

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

